

PUBLIC VISÉ

- Formateurs d'adultes en formation continue et formateurs des services internes de formation des entreprises, devant enseigner la réglementation et les gestes et postures de manutention manuelle à adopter pour réduire les risques dorsolombaires, à des travailleurs exposés à des risques liés au port de charges ou exerçant leur activité dans des conditions ergonomiques défavorables.

PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Avoir les connaissances et savoir-faire à la manutention manuelle de charges en sécurité.
- Aptitude physique aux manutentions envisagées.
- Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression.

TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANT L'ACTION DE FORMATION

- **Formation à la sécurité** : Articles L4121-1 à 3, L4141-2, R4141-3, R4141-13 et R4141-17 à 20 du Code du Travail.
- **Manutention manuelle** : Articles R4541-1 à 11 et R4141-15 du code du travail.



DURÉE DE L'ACTION

- 21 heures (3 jours).
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des apprenants représentent 30 à 40% du temps de formation.



PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- A définir par l'employeur.



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 4 apprenants maximum.
- Il est possible de réaliser cette formation avec plus d'apprenants, cependant il faudrait rajouter du temps de formation. L'idéal serait de rajouter 1 journée (07h00) pour 7 stagiaires et 2 journées (14h00) jusqu'à 10.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de cette formation, l'apprenant doit être capable de :
 - > Maîtriser les principes de sécurité à mettre en œuvre et les techniques de manutention correctes.
 - > Animer les formations théoriques et pratiques correspondantes à l'aide d'un support pédagogique créé durant la formation.
 - > Evaluer les capacités des apprenants à l'aide d'une fiche d'évaluation standardisée, créée durant la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Installations nécessaires : salle de réunion, tables, chaises, **mur clair pour la projection**, tableau papier ou effaçable.
- Point d'eau courante accessible à proximité.
- Formateur en prévention des risques professionnels titulaire de l'attestation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels ».
- Formateur titulaire d'un certificat de « Formateur de Formateurs » en cours de validité.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.
- Postes de travail.
- Charges à manutentionner.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur de Formateurs.
- Responsable pédagogique.
- Service administratif.
- Service qualité.
- Service relations clients.

MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- En début de formation le formateur réalise une évaluation diagnostique des prérequis à l'aide d'un questionnaire écrit et de mise en situation de manutentions manuelles.
- Le formateur évalue l'avancement des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaire oral et de mise en situation tout au long de la formation en réalisant des évaluations formatives.
- En fin de formation le formateur évalue la somme des acquis des apprenants à l'aide d'une évaluation sommative découpée en 3 épreuves :
 - > Une animation d'une partie de la formation théorique.
 - > Une animation d'une partie de la formation pratique.
 - > Une mise en situation d'évaluation des savoirs et savoir-faire d'un travailleur.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- **Enseignements théoriques (savoirs) et pratiques (savoir-faire) :**
 - > Objectif 1 : Être capable d'animer la partie théorique d'une action de formation.
 - Être capable de concevoir un support pédagogique.
 - Être capable d'utiliser les outils pédagogiques.
 - Être capable de maîtriser les principes de l'andragogie.
 - > Objectif 2 : Être capable d'animer la partie pratique d'une action de formation.
 - Être capable de faire des démonstrations.
 - Être capable d'enseigner des savoir-faire.
 - > Objectif 3 : Être capable d'évaluer les compétences d'un apprenant.
 - Être capable de créer des évaluations de connaissances et savoir-faire.
 - Être capable de réaliser une évaluation des connaissances et savoir-faire.
- Evaluations sommatives des apprenants et Bilan de la formation.

TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

- Sur devis, nous consulter.